

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

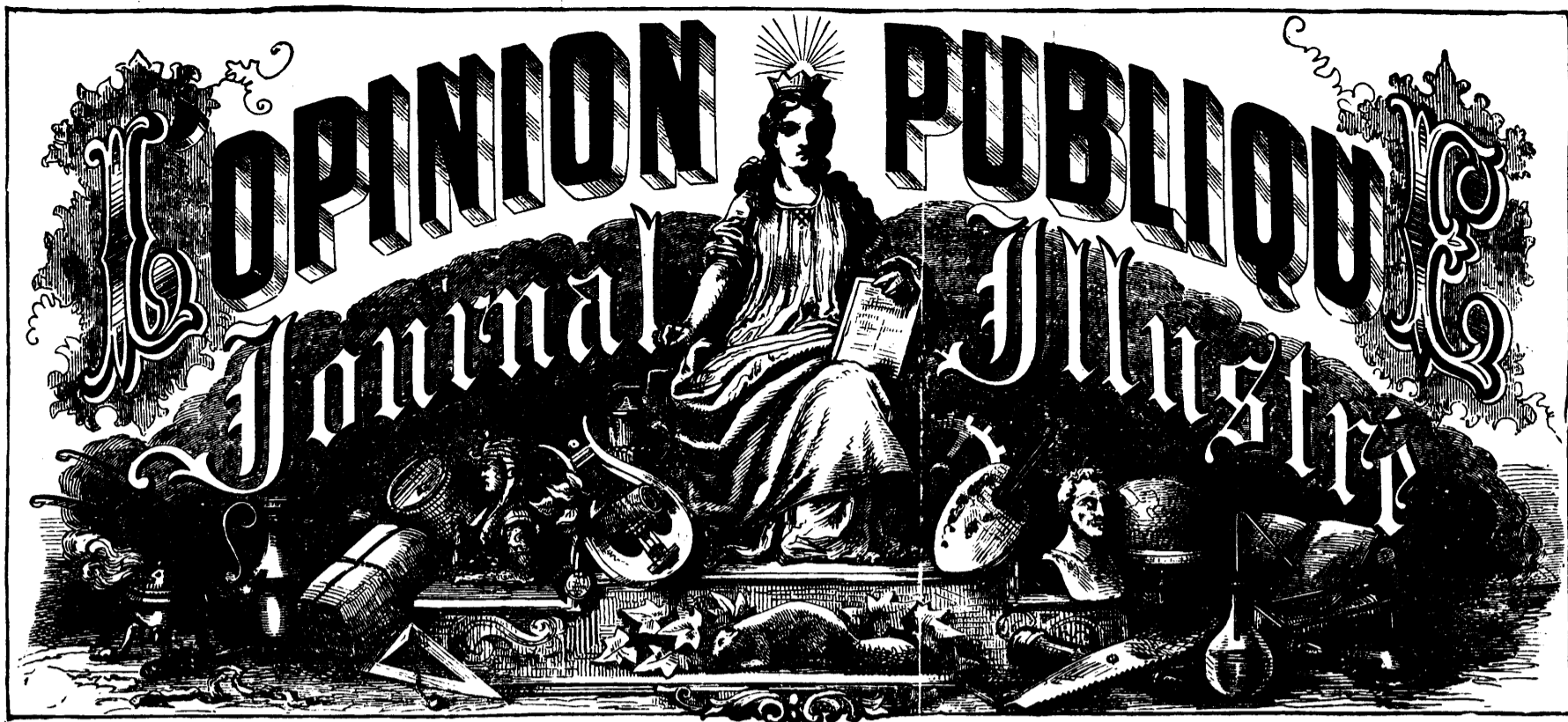
L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



LA MÉTROPOLE ET SES COLONIES.

Les diverses colonies anglaises de l'Australie ont posé un problème qui sera bientôt le nôtre. Elles ont prospéré d'une manière prodigieuse et ont fondé plusieurs industries importantes pour lesquelles elles veulent la protection. Elles ont établi entre elles une espèce de zolverein intercolonial pour frapper d'un tarif protecteur et presque prohibitif les produits étrangers, y compris ceux de l'Angleterre, qui peuvent faire concurrence à ceux de leur industrie naissante. La logique des intérêts est absolue et les mène encore plus loin : les hommes d'état de ces colonies demandent à l'Angleterre de respecter ces arrangements et même de leur en laisser conclure de semblables avec les puissances étrangères. C'est demander la liberté, l'indépendance commerciale complète.

Lord Kimberly, le secrétaire des colonies, combat ces prétentions sans les repousser formellement. Le *Times*, qui est tenu à moins de réserve, en parle avec une franchise presque brutale. Au fond, les conclusions du *Times* et de Lord Kimberly sont presque identiques. Le dernier, au nom du gouvernement, invite les colonies à réfléchir sur la gravité de leurs demandes et les conséquences qu'elles peuvent entraîner sur la nature des relations de l'empire avec elles.

Le *Times*, qui ne serait évidemment pas fâché de voir toutes les colonies s'en aller au diable, commence par faire un aveu, qui est bien dans la nature des choses, mais qui, franchement accepté des deux parties, doit nécessairement mener droit à la rupture du lien colonial. Puisque, dit-il, ces colonies jouissent de l'indépendance politique et fiscale, puisqu'elles ne sont pas représentées dans le Parlement Impérial, elles ont raison de ne pas souffrir l'intervention de ce dernier dans leurs traités commerciaux, de même qu'elles ont le droit de faire des tarifs différentiels, protecteurs ou prohibitifs.

Mais, alors, ajoute-t-il brutalement, puisque l'on exige une telle liberté et qu'on veut nuire à nos intérêts manufacturiers, que l'on ne parle plus d'amour pour l'Angleterre, ni de respect pour une connection éternelle avec l'empire; si vous voulez nous traiter en étrangers, faites-le, vous en avez le droit, mais laissez-nous tranquilles et ne nous parlez plus de votre attachement à la couronne britannique.

C'est là la traduction libre mais exacte des franches déclarations du *Times* aux colonies de l'Australie. A part la diplomatie officielle et la politesse des termes, elles diffèrent peu de celles de Lord Kimberly. Nous suivons avec intérêt cette nouvelle phase des rapports de l'Angleterre avec ses colonies australiennes. La question est pleine d'intérêt pour nous. Comme nous le disions plus haut, le problème posé en Australie est à la veille de se dresser devant nous, quoique les circonstances ne soient pas tout à fait les mêmes.

Dans fort peu de temps, dans dix ans,—et dix ans ne comptent qu'une minute dans la vie des peuples jeunes—nos industries auront pris un grand développement, de nouvelles se seront formées, l'ensemble des forces manufacturières se sera groupé et associé. C'est alors qu'on verra plus clairement ce qui nous a manqué et ce qu'il faudra gagner.

Tout le monde, ou à peu près, ignore qu'il existe à Montréal une société fondée dans le but de pro-

téger les intérêts manufacturiers; on ignore également que cette intéressante société s'est, dans sa dernière réunion, déclarée parfaitement satisfaite de l'état de choses actuel et des tarifs existants. C'est déplorable; il est évident que cette société ne renferme que des manufacturiers de manches à balai. Elle s'arroge, toutefois, le droit de parler au nom des intérêts manufacturiers. C'est là un grand malheur. Si les grands manufacturiers, les grands industriels ne sentent pas la nécessité de s'associer, de se coaliser pour connaître leurs besoins et faire valoir leurs droits, comment veut-on que le gouvernement intervienne et fasse des tarifs en faveur d'une classe qui ne se remue pas et ne demande rien? Il y a là un vice fatal, une erreur ou une apathie dangereuse. Espérons que le réveil éclatant d'une opinion publique saine et vigoureuse fera disparaître cet engourdissement.

J. A. MOUSSEAU.

TANT MIEUX!

L'hon. M. Morris, ci-devant ministre du revenu de l'intérieur, est fait juge-en-chef de Manitoba. Nous nous en réjouissons fort. M. Morris est autant du Basque du Haut-Canada. C'est à Montréal qu'il s'est fondé, en société avec M. Torrance, maintenant juge, une réputation solide et bien méritée d'avocat intègre et de juriconsulte éclairé. Il sait bien le français et connaît les lois françaises comme les lois anglaises. C'est un esprit libéral et large. Il est sans préjugés et nous sommes certain que la population de Manitoba n'aura qu'à se féliciter de posséder un tel juge.

La province-sœur se félicitera d'autant plus qu'elle échappe par là au malheur de posséder le colonel Gray comme juge-en-chef.

La Colombie Anglaise, moins fortunée, aura notre "brave et vaillant colonel" pour lui administrer la justice. Nous la plaignons sincèrement. En lui imposant le colonel Gray comme juge-en-chef, le gouvernement fédéral lui vend chèrement les sacrifices qu'on lui reproche d'avoir faits pour elle.

J. A. MOUSSEAU.

LA ST. JEAN-BAPTISTE À MARIEVILLE.

Grâce aux efforts du collège et de quelques citoyens du village, la fête nationale a été ici brillamment célébrée. De bonne heure, ce matin, la compagnie militaire du collège, par des coups de feu répétés, réveilla les villageois bercés par les rêves d'allégresse que leur promettait le 24 juin. Aussitôt les songes firent place à la réalité; et durant tout ce jour l'allégresse ne s'est pas démentie un seul instant.

Il y eut grande Messe solennelle. M. le Grand-Vicaire, dont l'âge avancé n'a pas encore tari la source de l'éloquence, fit une allocation appropriée à la circonstance.

Après la grande Messe, la procession se mit en marche, ayant en tête le magnifique drapeau de la société St. Jean-Baptiste. La compagnie militaire du collège, commandée par M. L. Forget, Z. P. C., ouvrait la marche accompagnée du corps de musique de cette institution, sous l'habile direction de M. O. Demers. Venait ensuite le corps collégial, les membres du clergé, puis la foule marchant en deux files.

La procession descendit la Grande Rue, pour aller traverser le Pont Belleville; longea les rues Laberge et Bourdages, passa par les rues Chambly et Ste. Marie, puis vint traverser le Grand Pont pour aller se disperser sur la Grande Rue.

Marieville avait pris ce jour-là des airs de fête, et présentait un aspect tout riant. Sur tout le parcours de la procession, les rues étaient pavées de verdure, de nombreux drapeaux flottaient sur les toits, et un grand nombre de draperies ornaient

les habitations, sur lesquelles on lisait plusieurs inscriptions de circonstance.

Durant le trajet, la compagnie présenta les armes à Son Honneur le Maire, à MM. F. Fontaine, notaire, J. A. Chagnon, avocat, et L. E. P. Laberge, régistrateur.

Une longue station eut lieu en face du Palais de Justice, dont le portique servit d'estrade aux orateurs. M. L. E. P. Laberge fut invité le premier à prendre la parole, et adressa quelques mots de circonstance à la foule.

M. J. A. Chagnon fut ensuite unanimement appelé par l'auditoire. M. Chagnon esquissa éloquentement quelques-uns des glorieux traits de notre histoire, et montra d'une manière très habile les leçons que nous donnent nos ancêtres si nous voulons toujours demeurer Français.

Malgré les bornes restreintes d'un rapport, permettez-moi de reproduire l'exode du discours de ce monsieur. Les lecteurs pourront juger de la suite par le commencement :

"Vous me croirez, je l'espère, si je vous dis que j'aime ma patrie. L'amour du sol natal grandit en nous proportionnellement au nombre des années que dans sa sagesse, la providence nous prodigue. Il est semblable au chêne de la forêt, qui, plus il est vieux, plus il est robuste et fort. Il est semblable à l'amour maternel. Plus la mère qui a bercé notre enfance sur ses genoux était aimante et douce, plus elle a souffert pour nous épargner des souffrances, plus elle nous a prodigué de caresses et d'amour, plus nous devons l'aimer lorsque parvenus à l'âge d'homme, nous connaissons le prix de ses sacrifices et l'immensité de son amour.

Notre mère à nous tous, MM., c'est la patrie. J'appelle la patrie, le sol imbibé du sang de nos aïeux, le sol que nous foulons; j'appelle patrie, la terre, la poétique terre qui nous a vu naître et qui, un jour, sera notre demeure dernière.

J'appelle nationalité, la foi et la religion de nos ancêtres, les droits et les libertés politiques que leur sang ou leurs efforts nous ont conquis, et j'appelle bon patriote celui qui est prêt à sacrifier sa fortune et son existence même pour défendre ces héritages sacrés des ancêtres.

Lorsqu'au jour des fêtes solennelles, les enfants d'une grande famille s'assemblent, leur jouissance la plus intime, c'est de raconter les faits mémorables de leurs ancêtres.

Eh! bien nous qui sommes les enfants de la grande famille canadienne, nous essaierons, nous aussi à bégayer les grands faits de notre histoire, à redire quelques-uns des grands combats de la patrie, ses gloires, ses souffrances et ses victoires!"

M. E. G. Peltier, avocat, fut aussi invité à prendre la parole. S'inspirant d'une inscription sur un drapeau, (*Concordia salus*) M. Peltier dit de belles choses sur l'union qui doit exister entre nous.

Le soir, il y avait au collège une séance littéraire de la "Société St. Jean-Baptiste." Une foule immense se pressait dans la cour du collège. A cette séance, deux élèves de philosophie, M. L. Forget et D. Menier, se sont particulièrement distingués, l'un par un brillant discours sur les causes des révolutions, et l'autre par un éloquent éloge du colonel de Salaberry.

Sur l'invitation de M. le Président de la société, la multitude voulut entendre M. G. Bourbordier, Etudiant en Droit. Il dit quelques mots de circonstance, payant un tribut d'hommage à la patrie d'abord, puis à la société St. Jean-Baptiste dont il est membre honoraire.

Le public était en veine: il appela de nouveau à grands cris M. Chagnon. Ce monsieur dont la verve féconde n'est jamais au depourvu, fit une spirituelle et éloquente allusion en l'honneur des dames canadiennes. Tantôt causeur, tantôt orateur, il promena tour à tour ses auditeurs du domaine de l'hilarité à celui de l'enthousiasme.

Nous avons aussi eu le plaisir d'entendre de nouveau M. Peltier qui s'est montré le digne émule de M. Chagnon en traitant avec beaucoup de bonheur le même sujet.

M. J. Forget, ecclésiastique, Z. P. C. adressa quelques paroles toutes brûlantes d'amour de la religion et de la patrie.

Enfin, le Rév. M. Barrette, du collège, présenta ses remerciements au public.

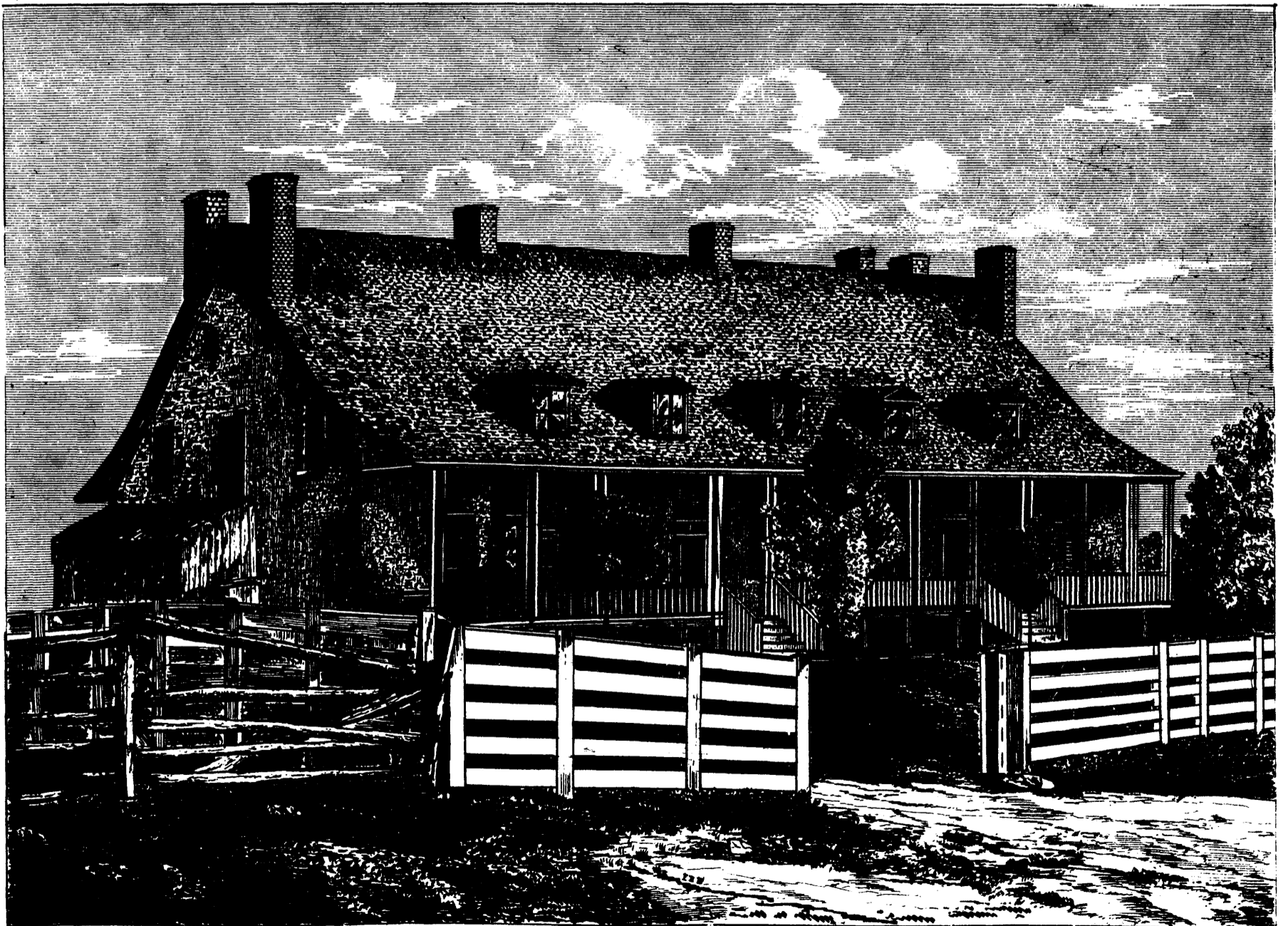
Je ne dois pas oublier que durant la journée, plusieurs ballons furent lancés.

Un magnifique feu d'artifice couronna la fête, et l'assemblée se dispersa au son de "Vive la Canadienne."

En somme Marieville a eu une belle fête, d'autant plus belle qu'elle a été toute spontanée, et promptement improvisée. Rien de plus salutaire que ces jours de fête, ces manifestations publiques en l'honneur de la patrie. Ceux qui y assistent en reviennent le cœur plus à l'aise, et le patriotisme réchauffé.



LE MARECHAL. VAILLANT.



MAISON OÙ NAQUIT SIR GEORGES E. CARTIER.

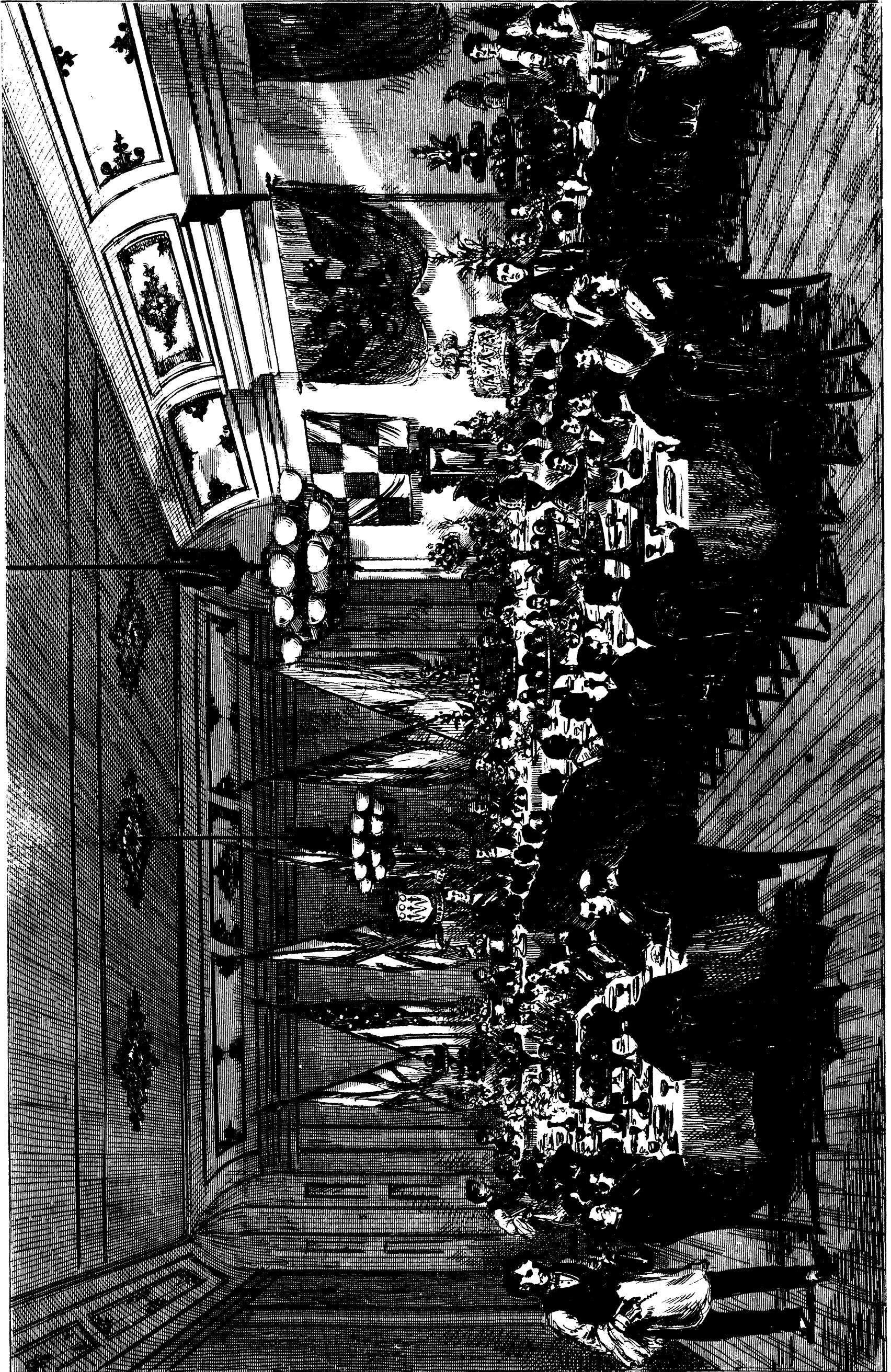


EDUCATION D'AZOR

TABLEAU DE PERRAULT.



PORTEUR D'EAU ESPAGNOL



DINER DONNÉ À LORD LISGAR PAR LES CITOYENS DE MONTREAL.

